

Durée

5 JOURS
(35 heures)

Public concerné

Tout public

Pré-requis

Connaître les principes comptables de base.
Pratique régulière de la comptabilité est conseiller

Tarif*

> Formation collective

(de 5 à 12 stagiaires)

- Public artisanal :
90 €/jour/personne
- Public non artisanal :
230 €/jour/personne

> Formation individuelle

- Public artisanal :
310 €/jour/personne
- Public non artisanal :
520 €/jour/personne

* Se renseigner pour connaître les conditions de financement de la formation

Lieu

Orléans / Montargis

Date

01/03, 08/03, 15/03, 22/03 & 29/03 -
04/10, 11/10, 18/10, 25/10 & 03/11

Délais d'accès

Varie en fonction du nombre d'inscription, du financement mobilisé et du délai d'accord de prise en charge

En savoir +

Séverine DOKOSSI
☎ 02 38 42 12 75
s.dokossi@cma-loiret.fr

► Objectifs

Clôturer les documents comptables et établir les documents de synthèses

Vérifier les saisies et enregistrer les écritures de fin d'année (stocks, amortissement, régularisation TVA, ...)

Etablir les documents fiscaux et autres documents obligatoires

► Programme

JOUR 1 : POUR PARTIR SUR DE BONNES BASES

Rappel des notions comptables

- Bilan = patrimoine
- Compte de résultat = création de valeur
- Notion d'exercice
- Solde débiteur/crédeur

Bien se préparer à faire ses comptes annuels

- Trucs et astuces à adopter tout au long de l'année pour gagner du temps
- Principes généraux et légaux sur les comptes annuels et la clôture
- Comment vérifier que ses connaissances sont à jour et comment trouver l'information pour limiter le risque d'erreur ?

Le traitement sur son logiciel de comptabilité

- Validation/clôture des opérations et journaux
- Clôturer
- Gérer les « nouveaux »

Comment collaborer en harmonie avec son cabinet d'expertise comptable ?

- Quels sont les risques si je ne fais pas appel à un cabinet ?
- Comment travailler en collaboration et en bonne intelligence ?
- Comment s'organiser

Les pratiques d'autocontrôle et de vérification de cohérence

Les « windows dressing »

LA SEPARATION DES EXERCICES

Etude des différents cas possibles

Factures à établir et non parvenues

Produits et charges constatés d'avance

Les intérêts courus, ...

JOUR 2 : LES CREANCES CLIENTS ET DETTES FOURNISSEURS

Les créances douteuses et irrécouvrables

- Comment les identifier ?
 - Impact sur la TVA des créances irrécouvrables
- Les provisions sur créance : évaluer et chiffrer le risque

Cas particuliers des opérations en devise

La régularisation de la TVA

- Rapprochement de chiffre d'affaires
- Etablir la déclaration annuelle CA12
- Cas particuliers (TVA intracommunautaire, TVA auto-liquidée en sous-traitance, etc.)

DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :
Elodie GUIET.

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de métiers
et de l'artisanat Loiret

N° SIRET :
130 027 980 00023

N° de déclaration d'existence :
Enregistré sous le
n°24450381045. Cet
enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat



► Programme - suite

LES STOCKS

- Comment faire son inventaire ?
 - Obligations légales
 - Méthode de valorisation
 - L'ambiguïté de la notion « variation de stock » en comptabilité
- Les provisions sur dépréciations sur stocks
 - Déterminer la valeur vénale du stock
- Encours de production et de service
 - Comment les valoriser et les traiter ?

JOUR 3 : LES IMMOBILISATIONS

- La notion « immobilisation »
 - Les différentes immobilisations
 - La différence avec une charge
 - Coût d'acquisition d'une immobilisation
- Les différentes méthodes d'amortissement et de dépréciations
 - Amortissements linéaires
 - Amortissements dégressifs
 - Dépréciations des immobilisations
- La cession d'immobilisations
 - Calcul des plus ou moins values
 - Incidence fiscale

LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Les provisions pour charges
- Les provisions pour risques

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT, IMPÔT SUR LE REVENU ET CHARGES SOCIALES DES EXPLOITANTS

- Affectation du résultat
- Détermination du résultat fiscal et des charges sociales selon le régime BIC/BNC/IS

« SORTIR » SON BILAN, SON COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES

- Généralités à propos des logiciels comptables
- Les documents à produire
- Comment transmettre aux services fiscaux ?

JOURS 4 & 5 : ATELIER PERSONNALISE CAS PRATIQUES ET MISE EN OEUVRE

- Mise en situation pour chaque stagiaire soir à partir de leurs éléments personnels soit à partir d'un cas fourni

► Méthodes et moyens pédagogiques

En début de session : prise de connaissance individuelle avec les stagiaires et exercices de mise en « route » pour valider le niveau réel
Chaque stagiaire apporte un ordinateur portable et ses données comptables (au choix)

► Organisation pédagogique

Matin : traitement des éléments « théoriques » pour bénéficier de la meilleure concentration et illustration par des exercices.

Après-midi : travaux pratiques et mises en situation concrètes des points abordés en matinée

Fin de journée : question réponse libres

DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :
Elodie GUIET.

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de métiers
et de l'artisanat Loiret

N° SIRET :
130 027 980 00023

N° de déclaration d'existence :
« Enregistré sous le numéro
24450381045, cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'Etat. »



► Modulation du parcours

Le contenu théorique est adapté en fonction du profil des stagiaires et de leur situation comptable et fiscale pour éviter de les ensevelir sous des notions inutiles et se focaliser sur les éléments de réponses concrètes.

► Documents remis

Fiches récapitulatives « papier »

Ensemble des sources utilisées sous format informatique (PDF, XLS, DOC, MP4, etc.)

Exercices « papier » et/ou sous format numérique

Outils et tableaux « Excel » (amortissements, provisions, etc.)

► Formateur

Johann SALIN : titulaire d'un DESCF et d'un MSTCF, formateur indépendant depuis 2007, anime les cours dans différents domaines comme l'expertise comptable, la gestion des obligations fiscales, la paie et gestion du personnel, le contrôle de gestion et analyse financière, le commercial et la communication. Intervient dans plusieurs Chambres de métiers (28, 41, 76, 92). Accompagnement et conseil auprès des TPE/PME dans la mise en place d'outils de gestion et de pilotage, l'amélioration de la performance économique et une réorganisation efficiente du fonctionnement.

► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté. Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage. Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur. Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle

► Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société FORMAEVA, **un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis **un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.

Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : **Séverine DOKOSI** ☎ 02 38 42 12 75
s.dokossi@cma-loiret.fr